

# Convergence des forces aux origines de la politique d'éducation permanente en Belgique francophone (1976)

Une page d'histoire qui questionne les systèmes étatiques d'éducation des adultes

Kai A. Heidemann

Propos recueillis par Dawinka Laureys



**Inauguration du mouvement d'éducation permanente FAM (Formation-Action-Militantisme) des Femmes prévoyantes socialistes, à Liège, photographie, 1979.**

Coll. IHOES (Seraing), Fonds FPS Liège-Huy-Waremme.  
© Province de Liège – Musée de la Vie wallonne – Fonds Robyns-Desarcy.

## Préambule de l'IHOES

En novembre 2022, Kai A. Heidemann, sociologue et professeur assistant à l'université de Maastricht, publiait, avec son collègue historien Pablo del Hierro, l'article "Converging Forces: Social Movements and the Origins of Permanent Education Policy in Francophone Belgium" dans la revue *History of Education*<sup>1</sup>. Pour mener à bien leurs travaux, ces deux chercheurs s'étaient entre autres appuyés sur des archives et des analyses de l'IHOES, en plus de mener une série d'interviews.

L'histoire des débuts de l'éducation permanente en Belgique francophone, sur laquelle ils se penchent, a jusqu'ici été principalement écrite par ses protagonistes. L'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale, étant lui-même inscrit dans une logique d'éducation permanente depuis ses

origines, nous avons trouvé intéressant de faire connaître cette recherche inédite réalisée, cette fois, dans une approche transdisciplinaire et depuis un point de vue étranger. Avec l'accord de son collègue, Kai A. Heidemann a bien voulu répondre à nos questions et partager avec nous les éléments phares de leurs investigations de manière à les faire plus largement connaître au public francophone. Celui-ci revient ainsi sur la naissance, en

<sup>1</sup> Kai A. HEIDEMANN & Pablo DEL HIERRO, "Converging Forces: Social Movements and the Origins of Permanent Education Policy in Francophone Belgium", *History of Education*, 1-24, 2022, <https://doi.org/10.1080/0046760X.2022.2097741>.

1976, du décret et du Service de l'Éducation permanente et fait part de son analyse sur les forces convergentes, les acteurs et les opportunités qui ont permis leur émergence. Ce professeur et chercheur insiste sur la nécessité, aujourd'hui, de défendre cette approche de l'éducation permanente visant l'engagement citoyen et la défense de la démocratie dans une Europe où la majeure partie des systèmes étatiques d'éducation des adultes « sont principalement orientés vers des objectifs économiques et assimilatoires ».

**Dawinka Laureys (IHOES) :** *Le 8 avril 1976, un décret instaure le Service de l'Éducation permanente, un système « étatique »<sup>2</sup> d'éducation des adultes en Belgique francophone avec comme objectif affirmé de promouvoir « la conscience et la connaissance critique de la société ». Ce texte de loi marque l'émergence d'une politique d'éducation populaire et permanente en Belgique francophone. Quelles en sont les caractéristiques ? En quoi, est-elle particulière par rapport à d'autres pays européens ?*

**Kai A. Heidemann (K.H.) :** Le titre officiel du décret qui a conduit à la création du Service d'Éducation permanente était le « Décret fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs ». Je pense que de nombreux acteurs de l'éducation permanente en Belgique francophone ont une idée assez précise de ce qu'est cette politique, bien mieux que moi sans doute. Les différents chapitres et articles qui sous-tendent cette politique d'éducation permanente contiennent de nombreuses nuances et particularités, qui révèlent d'intéressants détails sur les logiques de cette politique<sup>3</sup>. Cependant, pour moi, l'aspect le plus intéressant de ce texte de loi est en réalité le plus basique et le plus essentiel : il s'agit d'une reconnaissance politique formelle des traditions d'éducation populaire forgées par les mouvements sociaux. Même si le terme relativement plus radical d'éducation « populaire » a finalement été remplacé par le terme moins politisé d'éducation « permanente », cette politique culturelle a été promulguée de façon à répondre clairement à ce que j'appelle des formes « émancipatrices » de pratique pédagogique, d'enquête critique, d'apprentissage collaboratif et de construction de connaissances. En réalité, ces formes émancipatrices étaient enracinées dans le monde des mouvements sociaux, plus particulièrement ceux émanant du syndicalisme, du féminisme et des protestations de la contre-culture portées par la jeunesse. La politique de 1976 et la création du Service d'Éducation permanente représentent donc un moment historique où une entité fédérée de l'État belge a normalisé la création d'une structure stable et plutôt robuste de financement matériel destinée à soutenir les pratiques d'associations sans but lucratif de citoyens qui se consacraient à l'éducation des adultes à la base de la société.

Un aspect très important de cette politique repose sur le fait que ces associations ont bénéficié d'une très grande autonomie dans la conception et la gestion de leurs propres programmes éducatifs. Il ne s'agissait pas d'un système centralisé d'éducation des adultes. Traditionnellement, ces associations citoyennes avaient des liens étroits avec les mouvements sociaux. Dans le langage de la sociologie politique, nous dirions que la mise en place de cette politique a créé une structure « d'opportunité habilitante » pour les mouvements sociaux, facilitant leur capacité à mobiliser les ressources éducatives dans la poursuite de buts et d'objectifs plus larges, tels que la lutte contre l'exploitation économique ou la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.

<sup>2</sup> En réalité, le système est mis en place par une entité fédérée de l'État belge, la Communauté culturelle française.

<sup>3</sup> Signalons que cette politique culturelle a fait l'objet de différents changements législatifs depuis 1976 : entre autres avec les décrets de 2003 et 2018. Les évolutions entre ces décrets mériteraient sans doute des recherches complémentaires, mais il est à noter que les visées émancipatrices y demeurent d'un décret à l'autre. La plupart de ces textes législatifs sont accessibles en ligne, par ce biais :

<http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?id=558>.

Les acteurs des mouvements sociaux ayant joué un rôle clé dans la mise en place de cette politique au cours des années 1970, le Service d'Éducation permanente de la Communauté culturelle française s'est vu confier une mission très explicite pour se concentrer sur la promotion de la démocratie et l'amélioration des problèmes sociaux. Cette orientation se distinguait nettement de systèmes d'autres pays, comme aux Pays-Bas, où l'éducation des adultes mettait de plus en plus l'accent sur l'acquisition de compétences et la formation du capital humain plutôt que sur l'engagement citoyen et la démocratie.

**IHOES :** *Pourquoi vous, et votre collègue historien, vous êtes-vous intéressés à cette page d'histoire ? Quelles ont été les ressources et les limites de votre recherche ?*

**K.H. :** C'est une bonne question ! Quelles étaient nos motivations ? Mon collègue (Pablo del Hierro, historien à l'université de Maastricht) et moi-même nous sommes intéressés aux origines du Service de l'Éducation permanente pour plusieurs raisons. Tout d'abord, j'étais déjà engagé dans une recherche sur les relations contemporaines entre les mouvements sociaux et le système d'éducation permanente en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)<sup>4</sup>. Il est évident que parmi les centaines d'associations consacrées à l'éducation permanente en FWB, beaucoup aujourd'hui n'ont aucun lien avec les mouvements sociaux. Mais beaucoup en ont, et c'est là que se situe mon intérêt.

Depuis 2018 environ, j'explore plusieurs questions : les actions éducatives menées au sein des associations d'éducation permanente peuvent-elles s'aligner de manière productive sur les activités et les objectifs des mouvements sociaux ? Et si oui, comment et avec quelles conséquences ? J'ai mené une recherche exploratoire de type ethnographique sur la manière dont les pratiques pédagogiques et les activités didactiques qui se déroulent dans certaines structures spécifiques d'éducation des adultes (éducation permanente) ont le potentiel de s'adosser et de contribuer à des mouvements sociaux plus larges qui luttent contre des problèmes de société, tels que la précarité économique, les inégalités en matière de santé, la dégradation écologique, le sexisme ou le racisme<sup>5</sup>. Cette recherche est liée à l'intérêt que je porte depuis longtemps aux liens entre les mouvements sociaux et les systèmes éducatifs, que j'ai étudiés dans d'autres contextes, tels que le Pays basque, l'Argentine et les États-Unis. Ces recherches antérieures m'ont amené à me demander comment le Service d'Éducation permanente en Belgique francophone pouvait être interprété comme une source très importante d'action institutionnelle pour les mouvements sociaux. Nous avons souvent tendance à considérer les mouvements sociaux uniquement comme des agents de perturbation qui s'appuient sur des stratégies de protestation, mais les mouvements existent dans une myriade de sphères de la société. Je m'intéresse à la manière dont les mouvements sociaux se développent et opèrent dans le cadre institutionnel de l'éducation.

Une deuxième raison de notre intérêt pour ce cas est liée à la culture politique très distincte de la Belgique francophone par rapport à d'autres régions européennes. En bref, les systèmes étatiques d'éducation des adultes en place dans une grande partie de l'Europe aujourd'hui ont perdu leurs objectifs « citoyens » et « démocratiques » et sont principalement orientés vers des objectifs économiques et assimilatoires. Le lien entre l'éducation des adultes et les mouvements sociaux est très faible dans la plupart des pays européens. Les objectifs de renforcement de la démocratie, d'engagement citoyen et d'amélioration sociale, qui sont fermement ancrés dans l'ADN institutionnel du Service d'Éducation permanente en Communauté française de

<sup>4</sup> Appellation donnée à la Communauté française de Belgique, depuis 2011.

<sup>5</sup> Kai A. HEIDEMANN, "Pedagogies of Solidarity Popular Education, Knowledge-Building and Social Movements in Francophone Belgium", *Comparative Sociology*, 19, 2020, p. 335-362.

Belgique, sont très rarement soutenus dans le paysage européen actuel. Cette soi-disant « néolibéralisation » de l'éducation des adultes a été clairement démontrée par des chercheurs tels que Marcella Milana et Fergal Finnegan<sup>6</sup>. Alors que les systèmes d'éducation sociale et civique des adultes soutenus par l'État étaient autrefois très forts dans les pays dotés de puissants mouvements socialistes et ouvriers, comme l'Allemagne et les Pays-Bas, ces traditions ont disparu au fil des décennies (aux Pays-Bas) ou sont en plein déclin (en Allemagne). Le cas de la Belgique francophone s'écarte de la norme européenne et représente donc une sorte de « mouton noir », qui mérite d'être pris en considération. Le Service d'Éducation permanente est également une espèce en voie de disparition qui mérite à mon avis une grande vigilance et une protection.

Enfin, en cherchant à comprendre les liens contemporains entre les mouvements sociaux et l'éducation permanente en Belgique francophone, j'ai été inévitablement amené à me poser la question des origines historiques du Service d'Éducation permanente et du rôle des mouvements sociaux dans sa création en 1976. Comme je ne suis pas historien, mon collègue Pablo, du département d'histoire de l'université de Maastricht, m'a rejoint dans mes recherches. Nous avons pu obtenir une petite subvention de Studio Europa Maastricht<sup>7</sup> pour nous aider dans nos efforts de recherche en 2019. Nous avons commencé par explorer les archives de l'IHOES (avec l'aide d'un assistant, Mathieu Marienbach), ainsi que d'autres sources auprès des Archives de l'État en Belgique et du centre Form'action André Renard. Nous avons aussi mené des entretiens approfondis avec des acteurs clés de cette histoire.

**IHOES :** *Pourriez-vous expliquer quels facteurs ont conduit à l'émergence d'un système « étatique » d'éducation des adultes en Belgique francophone en 1976 ? Et plus précisément, quelle a été l'influence des acteurs du mouvement ouvrier ? En quoi ont-ils façonné ses logiques et contours institutionnels ? Et qu'en a-t-il été de l'influence du mouvement étudiant post-1968 et des Nouveaux mouvements sociaux ?*

**K.H. :** Pablo et moi avons utilisé des méthodes sociologiques et historiques pour comprendre comment la création du Service d'Éducation permanente à la fin des années 1970 était en grande partie le résultat d'une puissante convergence de différents mouvements sociaux dans le domaine de l'éducation des adultes.

La tradition émancipatrice de l'éducation populaire forgée au sein du mouvement ouvrier au début du vingtième siècle, en particulier en relation avec le syndicalisme socialiste et démocrate-chrétien, était la plus répandue parmi ces forces du mouvement social « d'en bas ». Les formes d'éducation populaire dans ces contextes étaient fortement ancrées dans des discours de conflit de classes et de solidarité, cherchaient à combattre l'exploitation des travailleurs et visaient à former des organisateurs et des dirigeants syndicaux. Bien entendu, ces actions éducatives visaient également à développer les compétences de base des travailleurs en matière d'alphabétisation et de calcul, ainsi qu'à promouvoir la santé et le bien-être des communautés ouvrières. Les espaces et pratiques éducatifs créés au sein du mouvement ouvrier cherchaient généralement à « démocratiser » les processus d'apprentissage et à déclencher des formes collaboratives de production de connaissances parmi les travailleurs. Cela impliquait un rejet des traditions hiérarchiques et paroissiales de

<sup>6</sup> F. FINNEGAN & B. GRUMMEL, *Power and Possibility: Adult Education in a Diverse and Complex World*, Boston, Brill-Sense, 2020 et M. MILANA, M., "Political globalization and the shift from adult education to lifelong learning", *European Journal for Research on the Education and Learning of Adults*, 3(2), 2012, p. 103-117.

<sup>7</sup> <https://studioeuropamaastricht.nl/nl/>

l'éducation généralement mises en avant dans les écoles, où des formes prédéfinies de connaissances sont transmises à des apprenants passifs selon des modalités qui renforcent les ordres sociaux établis.



**École ouvrière supérieure (Bruxelles) : la lecture des journaux (le matin), carte postale, [vers 1920-1930].**

Coll. IHOES (Seraing).

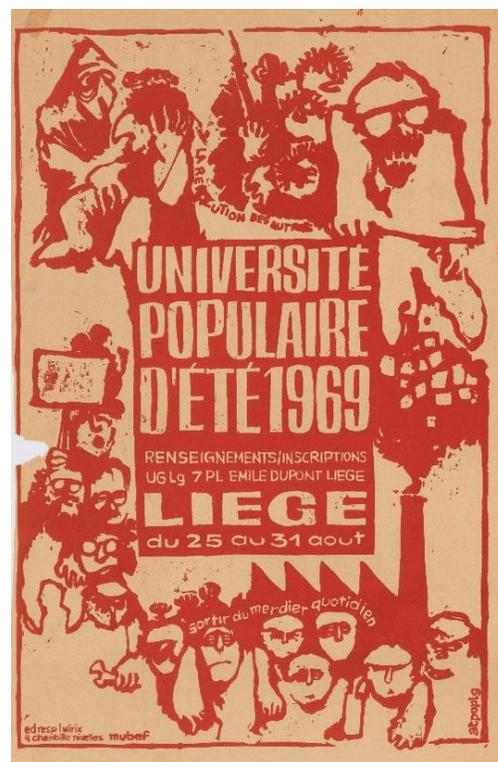
Grâce à des méthodes d'apprentissage actif et transformateur, les praticiens de l'éducation populaire au sein du mouvement ouvrier ont cherché à positionner les travailleurs en tant qu'agents autonomes capables de produire des connaissances à la fois percutantes et responsabilisantes. La création de la Centrale d'éducation ouvrière (CEO, en 1911) du côté socialiste ou de la Centrale d'éducation populaire (CEP, en 1930) pour le pilier chrétien a constitué une étape importante dans la formalisation des formes d'éducation des adultes basées sur les mouvements sociaux et fondées sur de tels

objectifs « émancipateurs ». Leurs visions et actions pionnières allaient servir de « modèle » aux futures générations d'éducateurs d'adultes qui se consacreront à l'institutionnalisation des principes de l'éducation populaire fondés sur ces mouvements.

Un autre ensemble très important de forces sociales a émané d'une vague menée par un activisme de jeunes et des protestations étudiantes qui s'est combinée à l'émergence de ce que l'on a appelé la « Nouvelle Gauche », touchant la Belgique au cours des années tumultueuses autour de 1968. Ces groupes ont souvent mis l'accent sur les questions d'identité et articulé leurs revendications à des valeurs post-matérielles tout en soulignant les problèmes d'inégalité et d'exploitation dans la société belge. Cependant, contrairement à leurs homologues français, les étudiants activistes belges étaient plus enclins à rechercher des liens avec le mouvement ouvrier et à percevoir l'État comme un terrain stratégique d'action et d'autonomisation. Dans ce contexte, l'enseignement supérieur était la cible principale des protestations et des revendications, et l'université, un noyau d'activisme et d'organisation. Des expressions influentes de l'éducation populaire se sont développées au sein d'associations étudiantes radicales et contre-culturelles

**Affiche réalisée par les Ateliers populaires de Liège, éditée par l'Union générale des étudiants, 1969.**

Coll. IHOES (Seraing).



dans des villes telles que Bruxelles, Liège, Louvain (Leuven), et (après 1972) Louvain-La-Neuve. Si l'université a joué un rôle central dans cette dynamique, le domaine de l'éducation des adultes a également joué un rôle stratégique dans la promotion de la construction de « cultures de résistance » basées sur les Nouveaux mouvements sociaux. En effet, la large diffusion des protestations de la jeunesse et des Nouveaux mouvements sociaux dans la société belge au début des années 1970 allait contribuer à insuffler au domaine de l'éducation des adultes une orientation résolument « progressiste », axée sur la lutte contre les problèmes d'inégalité, de discrimination et d'exploitation. De nombreuses structures d'apprentissage et d'éducation des adultes, qui étaient auparavant orchestrées par des membres du mouvement ouvrier, furent de plus en plus fréquentées par des jeunes partisans des Nouveaux mouvements sociaux. Une nouvelle génération de militants en vint donc à considérer le cadre institutionnel de l'éducation des adultes comme un territoire important dans la lutte plus large pour l'émancipation et la transformation sociales. En fait, c'est dans le contexte de l'éducation des adultes qu'une puissante convergence de divers acteurs du mouvement social allait prendre forme, mettant en contact une jeune génération avec une cohorte plus ancienne de praticiens de l'éducation liés au mouvement ouvrier.

Au cours des années 1960-1970, ces deux forces convergentes des mouvements sociaux se croisèrent dans le domaine de l'éducation des adultes, produisant de nouveaux types de visions pédagogiques et de projets politiques. En bref, les grandes vagues de mobilisation qui ont accompagné les grèves ouvrières de l'hiver 1960-1961 et les manifestations étudiantes autour de 1968 se sont combinées pour donner aux mouvements sociaux de la « nouvelle » et de l'« ancienne » gauche une présence très forte au sein de la société belge francophone, avec un poids politique considérable. La création d'organisations telles que l'Institut socialiste de cadres de jeunesse (ISCJ) à la fin des années 1960 est, par exemple, devenue une structure très influente pour les activités inter-mouvements à cet égard. Finalement, les personnes travaillant et participant à ces espaces éducatifs commencèrent à envisager le développement d'une base solide et stable de soutien institutionnel pour l'offre d'éducation des adultes comme un objectif politique important, jetant ainsi les bases idéologiques et organisationnelles initiales pour la création du Service d'Éducation permanente.

**IHOES :** *Dans les années qui précèdent la création du Service de l'Éducation permanente, vous constatez le rôle stratégique joué par des personnes influentes, que vous appelez des « intermédiaires », proches du pilier social-chrétien ou du pilier socialiste, dont l'objectif commun était d'assurer des niveaux forts et stables de soutien « étatique » aux structures d'éducation des adultes, tout en veillant à garantir une haute autonomie organisationnelle à ces structures. Pouvez-vous les présenter brièvement et expliquer comment ils « ont fait alliance » pour contribuer à mettre en place cette politique culturelle ?*



**Affiche éditée par l'Institut socialiste des cadres de jeunesse, 1967.**

Coll. IHOES (Seraing).



**K.H.** : Oui, absolument. Le rôle des intermédiaires individuels est très important. Après tout, les mouvements sociaux ne sont pas des acteurs unitaires, mais plutôt des réseaux composés de nombreuses personnes qui jouent différents rôles dans la promotion des objectifs de ces mouvements. Pablo et moi avons découvert dans nos recherches que certaines personnes très influentes, liées à différents mouvements sociaux, étaient devenues des défenseurs politiques très efficaces de l'éducation des adultes. Ces personnes étaient liées à plusieurs organisations intégrées au mouvement ouvrier élargi, de plus en plus investi par une nouvelle génération de jeunes et d'étudiants activistes à partir de la fin des années 1960. On retrouve à ce niveau deux organisations clés : l'asbl Présence et action culturelles (PAC), du côté du pilier socialiste, et le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), pour le pilier démocrate-chrétien. Alors que l'influence du MOC était alors liée à son très grand nombre de membres et à sa large base sociale de soutien, le PAC, plus petit, avait des liens stratégiques plus forts avec la sphère politique, grâce aux succès électoraux du Parti socialiste. Deux autres organisations très importantes ont joué un rôle dans la création du Service d'Éducation permanente : les Femmes prévoyantes socialistes (FPS) et la Fondation André Renard (FAR). Cependant, Pablo et moi, nous nous sommes principalement concentrés sur le MOC et le PAC dans notre recherche, car c'est là que la plupart des données dont nous disposions nous ont conduits.

Ci-dessus : **affiche éditée par le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) de Liège, [s.d.]**. Coll. IHOES (Seraing).

Ci-contre : **autocollant édité par la Fondation André Renard (FAR), [s.d.]**. Coll. IHOES (Seraing).

Le rôle stratégique joué par un réseau restreint, mais influent, de personnes liées à ces organisations reposait en grande partie sur leurs connaissances et expériences approfondies dans le domaine de l'éducation des adultes. Plus important encore peut-être, leur influence découlait

du fait que ces personnes avaient un pied dans le monde des mouvements sociaux et un pied dans l'arène politique. La capacité de ces « intermédiaires » à relier ces deux mondes a joué un rôle déterminant dans le processus qui a conduit à l'élaboration du Service d'Éducation permanente en 1976. Leur position d'intermédiaires leur a permis d'introduire les traditions émancipatrices de l'éducation populaire, forgées au sein des mouvements ouvriers et de la jeunesse contre-culturelle, dans le domaine de la conduite et de l'élaboration des politiques publiques, sans rencontrer d'opposition particulière. À l'exception notable d'Irène Pétry des FPS, ces personnes étaient principalement des hommes issus de différentes générations, de différents milieux professionnels et de différents mouvements sociaux, et dont l'implication au sein de la politique belge était variable. Du côté du MOC, ces personnes comprenaient : Victor Michel, Max Bastin et Georges Liénard. Dans le cadre du PAC, Valmy Féaux, Jean-Pierre Nossent et Jean-Pol Baras étaient très importants.

L'un des intermédiaires les plus influents fut sans doute Marcel Hicter, qui entretenait des liens étroits avec les secteurs de la politique culturelle et éducative, le mouvement ouvrier, le Parti socialiste et la vague montante du régionalisme wallon des années 1960. Hicter a notamment été directeur de l'Administration des Arts, des Lettres et de l'Éducation populaire de 1958 à 1963, puis directeur général du Département de la Jeunesse et des Loisirs de 1963 à 1979 ; fonctions fortement liées à l'éducation des adultes. Le ministre de la Culture française, Pierre Wigny, a finalement demandé à Hicter d'être l'un des principaux conseillers dans le projet d'élaboration d'un plan quinquennal de politique culturelle. Grâce à la participation de Hicter, le plan Wigny a eu de fortes implications pour l'éducation des adultes et a finalement été adopté au milieu des manifestations étudiantes de 1968. Il servira de précédent et de point de référence pour le développement du Service d'Éducation permanente en 1976.

En résumé, bien que ces intermédiaires aient été liés à différents camps politiques, communautés de mouvements et générations, leurs intérêts et leurs visions convergeaient dans le domaine de l'éducation des adultes de manière à générer des alliances stratégiques qui leur permirent en fin de compte de créer le Service d'Éducation permanente. Étonnamment, Pablo et moi n'avons trouvé aucune preuve selon laquelle ces acteurs auraient rencontré une résistance ou une opposition significative à leurs objectifs. Ils ont pu définir ce projet en grande partie selon leurs propres termes, ce qui permet d'expliquer pourquoi la politique fondatrice qu'ils ont rédigée reflétait si fortement les intérêts sociaux et citoyens des mouvements sociaux.

**IHOES :** *À l'issue de votre recherche, vous notez que deux autres facteurs ont eu un impact sur la naissance du Service de l'Éducation permanente : la création de nouveaux niveaux régionaux et communautaires de gouvernance en Belgique d'une part, et la pression transnationale pour valoriser la politique d'éducation des adultes au niveau européen, d'autre part. Pourriez-vous résumer le fruit de vos investigations sur ces deux points ?*

**K.H. :** En effet, les actions des acteurs des mouvements sociaux ne se produisent pas dans le vide. Il existe toujours des conditions structurelles plus larges, liées à la politique, à l'économie et à la culture par exemple, qui facilitent ou entravent les efforts déployés par des personnes qui ont pour objectif d'aboutir à des changements sociaux. Dans notre recherche, Pablo et moi, nous nous sommes concentrés sur deux ensembles clés de facteurs politiques qui ont fonctionné comme des opportunités d'autonomisation pour les acteurs travaillant à la construction d'un système institutionnel « étatique » visant à soutenir les formes d'éducation des adultes basées sur les mouvements sociaux précités.

La décentralisation de l'État national belge constitue le premier de ces facteurs facilitateurs. La loi Terwagne de 1970, en particulier, a créé de nouveaux niveaux et structures de gouvernance en Belgique qu'il fallait définir et gérer, comme la Société de développement régional pour la Wallonie et le Conseil culturel de la Communauté culturelle française. Le transfert croissant du pouvoir politique de l'État national vers la communauté francophone<sup>8</sup> a fourni aux défenseurs de l'éducation des adultes (basés sur les mouvements sociaux précités) des canaux d'accès, de légitimité et d'influence dans l'arène politique. Cette ouverture institutionnelle a permis à des intermédiaires influents, tels que Marcel Hicter et Jean-Pol Baras, d'entrer dans l'arène politique et de façonner directement la politique d'éducation des adultes en Belgique francophone.

---

<sup>8</sup> À l'époque, ce transfert concerne aussi les communautés néerlandophones et germanophones de Belgique avec la naissance d'entités spécifiques.

Le deuxième facteur de facilitation est lié à la diffusion des efforts transnationaux visant à renforcer le soutien institutionnel en faveur de l'éducation des adultes à travers l'Europe, notamment par le biais de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe. L'importance de l'éducation des adultes dans le projet d'intégration européenne au début des années 1970 a été définie par ses partisans en termes « civiques » de promotion des valeurs partagées de la démocratie libérale, ainsi qu'en termes économiques d'employabilité et de construction de nouvelles formes de capital humain pour la « société de la connaissance » émergente. Bien que cette dernière dimension ait fini par s'imposer dans les institutions européennes, le premier aspect s'alignait clairement sur les formes critiques et émancipatrices d'éducation populaire valorisées par les acteurs des mouvements sociaux en Belgique francophone et les intermédiaires qui ont poussé à la création du Service d'Éducation permanente.

En reliant les répertoires d'éducation des adultes basés sur les mouvements au processus d'europanisation, les acteurs (qui entendaient instaurer une politique culturelle d'éducation permanente) étaient mieux à même de signaler la pertinence de leur programme aux autorités et de le présenter comme faisant partie d'un projet européen transnational plus vaste. Étant donné la position de Bruxelles dans ce projet émergent, l'alignement sur les répertoires politiques européens s'est avéré être un capital symbolique très puissant pour ces acteurs dans l'arène politique belge, et cela a sans doute contribué au fait qu'ils n'ont rencontré aucune résistance à leur projet.

**IHOES :** *En quoi certaines caractéristiques du « modèle » de politique d'éducation permanente mis en place en 1976 en Belgique francophone peuvent, aujourd'hui encore, nous questionner, nous interpeller en tant que citoyennes ou citoyens ? Pourquoi est-ce utile/intéressant actuellement de se pencher sur l'histoire de la formation des adultes de manière transnationale ? Et ce, même si, cette politique culturelle a fait l'objet de changements législatifs (entre autres via les décrets de 2003 et 2018) comme précisé précédemment.*

**K.H. :** C'est une excellente et importante question. À mon avis, comme je l'ai déjà dit, le système mis en place en Belgique francophone en 1976 est aujourd'hui une espèce en voie de disparition en Europe et est actuellement menacé. Je pense qu'il s'agit d'une ressource extrêmement précieuse qui devrait non seulement être protégée, mais aussi activement promue et continuellement utilisée à bon escient. Le système ne devrait pas être considéré comme acquis par les mouvements sociaux d'aujourd'hui, et des efforts devraient être faits pour empêcher son ralliement à des logiques économiques qui ont fini par dominer la plupart des systèmes d'éducation des adultes dans une grande partie de l'Europe. Les objectifs des acteurs des mouvements sociaux qui ont fondé ce système il y a plusieurs décennies étaient très nobles et, à bien des égards, leurs efforts concertés ont été un « succès » indéniable. Les mouvements syndicaux et ceux de la jeunesse contre-culturelle ont convergé pour créer un système « étatique » stable de soutien matériel à l'offre d'éducation des adultes dans la société belge francophone. Celui-ci garantit un niveau d'autonomie relativement élevé aux acteurs associatifs qui gèrent ces programmes au niveau local. Il s'agit là d'un résultat très significatif et positif à mes yeux. Leurs actions ont permis de mettre en place une ressource publique très importante pour la démocratie belge, qui a œuvré à la promotion de formes importantes de citoyenneté active et de résolution de problèmes sociaux dans des contextes locaux en Belgique francophone pendant des décennies. De plus, ce résultat a été rendu possible en grande partie grâce à la création d'alliances entre différents groupes issus des mouvements

sociaux qui ont délibérément convergé dans le domaine de l'éducation des adultes pour une cause commune. Il s'agit là d'une leçon extrêmement précieuse pour les mouvements sociaux progressistes de l'époque actuelle.



Les mouvements sociaux d'aujourd'hui ne souffrent pas seulement du déclin de la participation du public, mais aussi d'un fractionnement idéologique qui nuit à la poursuite de projets communs. En outre, certains groupes de mouvements sociaux ont aujourd'hui développé un dégoût pour le travail au sein des institutions existantes et rejettent les actions « politiques » visant à réformer les politiques. Cependant, lorsque les acteurs « progressistes » tournent le dos à l'État, je pense qu'ils laissent la porte grande ouverte à d'autres groupes. Ces derniers peuvent rapidement intervenir pour redéfinir les institutions publiques qui ont été créées, il y a des décennies, par les mouvements sociaux, ou les éliminer complètement. Une fois que ces

**Séance de formation militante à la Fédération sur les droits des femmes, photographie, [s.d.].** Coll. IHOES (Seraing), Fonds Centrale des métallurgistes FGTB du Borinage.

institutions disparaissent, il est difficile de les faire revivre. L'histoire des origines du Service d'Éducation permanente peut fournir des leçons importantes pour le présent, notamment en ce qui concerne l'importance de construire des alliances entre les mouvements sociaux, la façon dont ces alliances peuvent créer des voies stratégiques dans l'arène politique et la façon dont l'action politique peut générer des institutions qui renforcent la présence des mouvements sociaux. Nous devrions tirer des leçons de ce passé dans le moment présent.

---

#### **Pour citer cet article**

Kai A. Heidemann, « Convergence des forces aux origines de la politique d'éducation permanente en Belgique francophone (1976). Une page d'histoire qui questionne les systèmes étatiques d'éducation des adultes », propos recueillis par Dawinka Laureys, Analyse de l'IHOES, n° 223, 24 avril 2023, [En ligne] [www.ihoes.be/PDF/IHOES\\_Analyse223.pdf](http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse223.pdf).

---

**Une remarque ou un avis sur cette analyse ?**

**Envie d'en débattre via une animation, une conférence,  
une table ronde ou un événement public ?**

Contactez-nous par courriel ([info@ihoes.be](mailto:info@ihoes.be))

ou via notre page Facebook ([www.facebook.com/IHOES.Seraing](https://www.facebook.com/IHOES.Seraing)) !